

Une distribution d'eau maîtrisée du réservoir jusqu'à votre robinet



Dans ce magazine: Des partenariats pour le développement économique du territoire... De nouveaux bus en prévision pour septembre... Un site internet novateur pour trouver ses loisirs... La nouvelle programmation du Mas des Escaravatières... L'eau potable, du réservoir au robinet... Le bilan des actions de rénovation de logement... Un site naturel d'exception pour les déchets du territoire... Interview de l'entraîneur de l'équipe de rugby...



SOMMAIRE

- 4** Un partenariat avec la CCI du Var pour le développement économique



- 5** L'agriculture au centre de toutes les attentions

- 6** La CAVEM présente à « Var Up »

- 7** Un partenariat pour faciliter le financement des entreprises locales
Les Assises de l'Économie Circulaire

- 8** Un nouveau réseau Agglobus en septembre

- 9** Le déploiement de la fibre optique sur le territoire

- 10** Un site internet novateur pour la promotion des loisirs



- 11** Lancement de l'édition 2017 du « Petit Futé » du Var

- 12-13** Le Budget 2017

- 14-15** La nouvelle programmation du Mas des Escarvatières



- 16-17** La distribution de l'eau potable sur le territoire

- 18** Des bornes de puisage d'eau pour les professionnels



Var-Estérel-Méditerranée,
Mon agglo, mon mag n°26
Le magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien - CS 50133
83707 Saint-Raphaël CEDEX
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr

- 19** Balades gratuites au Cap Dramont et au Cap Roux



- 20-21** Bilan de l'action
« Rénover pour Habiter Mieux »

- 22-23** Un site naturel d'exception pour la gestion des déchets



- 24-25** Des actions pour le développement durable de notre territoire

Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)
Rédaction : Mathias OLIVERO
Photos : Christine DELVILLE, services CAVEM, Jean-Michel ELOPHE, Nicolas GOMEZ,
Jean-Christophe MATTEI, Zélie NOREDA, Pierre PANCHOUT, Vanessa PATUCCA-
BOURGEAIS, SHUTTERSTOCK, Pierre VIEUILLE, Pierre ZIPOLOVESKI
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Ce numéro de notre magazine traite plus particulièrement de l'approvisionnement de notre territoire en eau.

Si aujourd'hui ce n'est plus un sujet, il convient de rappeler qu'il y a encore une dizaine d'années nous étions obligés de procéder à des baisses de pression durant les mois à forte présence touristique.

Ce n'était acceptable ni par nos visiteurs ni par nous-mêmes, indépendamment de la limitation des moyens lors d'éventuels incendies.

De très importants travaux d'adduction et de renouvellement des conduites, couplés avec l'extension des forages et des champs captants, ainsi qu'une diversification des sources, auront conduit à la mise en sécurité de tout notre territoire pour les trente prochaines années, car l'accroissement prévisible de nos populations a été pris en compte. Ces investissements majeurs auront été financés et réalisés par le Syndicat des Eaux du Var Est (SEVE) dont j'assume la présidence à la tête d'un Conseil d'Administration composé des représentants de toutes les communes concernées. C'est ce travail, réalisé en équipe, et avec une collaboration intelligente entre élus, qui aura permis l'accomplissement de cet objectif qui conditionne le développement économique de notre territoire ainsi que de son habitation. À cela s'ajoute une étanchéité très élevée des réseaux, et donc peu de perte dans l'achat de l'eau brute potabilisée ensuite dans nos usines, dont la capacité a été redimensionnée, notamment la plus importante qui se trouve au Muy.

Voilà un travail de dix ans efficace et discret qui, non seulement nous apporte la sécurité par l'abondance, mais aussi un prix peu élevé pour une eau qui est, par ailleurs, d'excellente qualité.

C'est une réussite que je tenais à porter à votre connaissance car elle implique les élus de toutes nos villes.

Avec mon fidèle dévouement.

26 Une réunion publique sur les projets d'ouvrages contre les inondations

27 Rencontre avec l'entraîneur du club de rugby du CARF



28 Une année sportive pour le club de volley ball du SRVVB

29 Le club de handball du SRVHB en finale de la coupe EHF !



www.cavem.fr



Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée

Maire de Saint-Raphaël
Député du Var



ÉCONOMIE

La CAVEM et la CCI unies pour renforcer le dynamisme économique du territoire

GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM ET JACQUES BIANCHI, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) DU VAR ONT SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT LE VENDREDI 31 MARS 2017 AFIN DE MUTUALISER LEURS ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE.

Renforcer l'accompagnement des entrepreneurs

Les cosignataires s'associent pour simplifier le parcours des porteurs de projet et leur permettre d'accéder à des financements. Les entrepreneurs sont encouragés par la CCI du Var qui facilite l'implantation de leur entreprise à travers des entretiens individuels, des ateliers, des mises en relation et l'accompagnement des jeunes dirigeants durant les 5 premières années.

Dessiner un aménagement du territoire favorable à l'économie

La CAVEM accompagne et coordonne les 29 parcs d'activités du territoire afin d'aider leur développement économique en s'appuyant notamment sur l'expertise de la CCI du Var.

Soutenir toutes les filières durablement

De la professionnalisation du tourisme au soutien du commerce de proximité et des associations de commerçants, la CCI du Var prend en compte toutes les activités. Par ailleurs, elle sensibilise et accompagne les entreprises de tous les secteurs qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique. La CAVEM, quant à elle, dynamise entre autres les filières agricoles notamment en créant des zones agricoles protégées afin de maintenir et développer l'activité dans ce secteur.

Adapter l'offre de formation à l'entreprise et à l'emploi

La CAVEM développe une offre de formation adaptée au tissu économique avec le soutien et l'expertise de la CCI du Var afin de répondre aux attentes des jeunes en formation, des salariés en activité mais aussi aux besoins des entreprises.

Conforter un réseau partenarial

Les échanges partenariaux entre la CAVEM et la CCI du Var permettront d'œuvrer avec les acteurs économiques majeurs tels que la Région PACA, le Département du Var ou encore les autres Chambres consulaires.

 **Ce partenariat permettra d'améliorer la connaissance du tissu économique local grâce aux bases de données recensant les professionnels mais aussi de renforcer les actions de la CAVEM et de la CCI du Var pour la création d'entreprises sur le territoire.**

L'agriculture au centre de toutes les attentions

UNE CENTAINE D'AGRICULTEURS, DES PARTENAIRES DU MONDE AGRICOLE ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR ÉTAIENT RÉUNIS LE 28 MARS 2017 POUR ÉCOUTER LES REPRÉSENTANTS DE LA CAVEM PRÉSENTER LES PROJETS DU TERRITOIRE.

Les principaux sujets abordés concernaient le foncier et les travaux hydrauliques avec l'avancée du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) soumis à une enquête publique cet été. Il convient aussi de citer les projets de hameaux agricoles, de création de zones agricoles protégées et de plateformes de vente en circuits courts couplées à un drive fermier ainsi que le développement du tourisme du terroir.



Cette réunion a permis de créer un partenariat avec la chambre d'agriculture du Var autour de 5 thèmes :

- › La vie de l'entreprise agricole ;
- › La préservation du foncier agricole ;
- › Le développement durable ;
- › La sécurisation des revenus des agriculteurs ;
- › L'attractivité du territoire et la promotion de l'agriculture.

L'objectif de la convention de partenariat signée en juin 2017 est de préserver et développer l'agriculture locale en tant qu'activité économique, nourricière et garante de l'attractivité du territoire. Message fort envoyé contre les spéculations foncières sur les terres agricoles, elle doit rassurer les agriculteurs sur leur avenir et favoriser les nouvelles installations devenues de plus en plus difficiles dans un environnement périurbain fortement contraint.



17 VINS DU TERRITOIRE MÉDAILLÉS AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Le Concours Général Agricole, créé en 1870, prime les meilleurs produits du terroir français. L'édition 2017 qui a eu lieu du 25 février au 5 mars lors du salon international de l'agriculture a récompensé 10 domaines viticoles et 3 appellations pour les vins du territoire de la CAVEM : Côte de Provence, Indication Géographique Protégée Var, Indication Géographique Protégée Maures.

17 médailles ont été obtenues : 6 de bronze, 8 d'argent et 3 d'or ! De telles gratifications sont un facteur indéniable de rayonnement et d'attractivité pour notre territoire.

Félicitations aux médaillés !



La CAVEM présente au salon Var Up

LA CAVEM A PARTICIPÉ AU SALON « VAR UP », ORGANISÉ LE JEUDI 23 MARS 2017 À TOULON POUR ACCUEILLIR DES PORTEURS DE PROJET ET AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU TERRITOIRE AU SEIN DU DÉPARTEMENT.

Le salon « Var Up » est un événement annuel organisé par l'Union Patronale du Var (UPV) et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Var (CGPME) afin de permettre des échanges entre les acteurs économiques varois tels que les entrepreneurs, les professionnels, les réseaux d'affaires, les centres de formation, les demandeurs d'emploi ou encore les étudiants. Chaque année, son évolution l'inscrit un peu plus comme un événement majeur de l'économie varoise. Pour sa 15^e édition, le thème choisi était « Expérience et modernité, générations et entreprises ». De nombreuses conférences et ateliers ont été organisés pour les entrepreneurs et les chefs d'entreprise.

Un stand CAVEM pour représenter le territoire

La CAVEM était présente au rendez-vous avec son stand qui prenait place parmi ceux des autres participants, notamment le Rugby Club Toulonnais, Var Matin ou encore La Poste.

La CAVEM a ainsi pu présenter les actions qu'elle propose pour faciliter les démarches d'implantation, de développement ou de reprise d'une entreprise ou encore la mise en place d'une approche écoresponsable dans une démarche d'économie circulaire et de circuits-courts.



UNE GRANDE CONFÉRENCE PAR DANIEL HERRERO

Daniel HERRERO, ancien entraîneur du Rugby Club de Toulon, a donné une conférence sur l'importance de la communication et du management au sein d'une équipe. Pour toucher différentes générations, il a fait une comparaison entre équipe et entreprise, ainsi qu'entre match et concurrence.

2 200
Plus de 2 200 visiteurs

100
Plus de 100 stands

Un partenariat pour faciliter le financement des entreprises locales



LA CAVEM DÉVELOPPE AU QUOTIDIEN UN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION DES ENTREPRISES SUR NOTRE TERRITOIRE.

La Banque Publique d'Investissement France (Bpifrance) est un organisme public français de financement créé en 2012 afin de réunir les structures d'aide au financement des entreprises. Elle peut intervenir à chaque étape du développement d'une entreprise à partir de sa création. Son accompagnement et ses conseils permettent de financer directement certaines entreprises en leur accordant des prêts.

Ainsi, les entrepreneurs du territoire peuvent voir grand pour leurs projets de création.

Le partenariat mis en place permet de faciliter l'accès des entreprises locales aux solutions de Bpifrance et de les informer sur ses outils.

PLUS D'INFOS
www.bpifrance.fr

EN FRANCE, EN 2016, LA BPI C'EST :



La CAVEM invitée aux 3^e Assises de l'Économie Circulaire organisées par l'ADEME



À L'OCCASION DE CET ÉVÉNEMENT NATIONAL ORGANISÉ LES 27 ET 28 JUIN 2017 À PARIS, ROLAND BERTORA, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INTERVIENDRA LORS D'UN ATELIER AFIN DE PRÉSENTER LA DÉMARCHE INITIÉE PAR L'AGGLOMÉRATION POUR ENGAGER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE NOTRE TERRITOIRE VERS UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE.

Pratiquer l'économie circulaire, c'est pratiquer l'économie de demain en produisant des biens et services tout en limitant la consommation et le gaspillage de matières premières, d'eau et d'énergie. Les 3^e Assises de l'Économie Circulaire entendent fournir aux protagonistes les éléments nécessaires pour une transition vers ce type de gestion.

La transition vers l'économie circulaire doit mettre en place des actions renforcées sur le terrain en appui aux initiatives citoyennes.

L'intervention de Roland BERTORA lors de cet événement permettra de faire un retour d'expérience sur la volonté du territoire à fédérer les acteurs locaux (collectivités, administrations, entreprises, associations, citoyens) autour de la mise en place de projets novateurs.

3^e ASSISES NATIONALES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ORGANISÉES PAR L'ADEME

Atelier 6 :

« Fédérer et renforcer les dynamiques sur les territoires »

Mardi 27 juin 2017 de 16h30 à 18h



TRANSPORTS

Un nouveau réseau Agglobus en septembre

APRÈS UN TRAVAIL DE PLUSIEURS ANNÉES, LE RÉSEAU AGGLOBUS A ÉTÉ ENTIÈREMENT REPENSÉ POUR S'ADAPTER AUX BESOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE.

De nouvelles lignes structurantes

Le réseau a été revu dans sa globalité en s'organisant autour d'une ligne structurante, la future ligne 4, qui va de la zone des Garillans à Roquebrune-sur-Argens jusqu'à la gare routière de Saint-Raphaël en traversant Puget sur Argens et Fréjus. La fréquence de cette ligne a été augmentée à un passage toutes les 20 minutes et 6 autres lignes ont été organisées en complément afin de desservir les grands axes du territoire. Ces lignes ont été conçues en fonction des besoins réels des habitants, en intégrant les nouveaux logements ainsi que les zones d'activités et autres points commerciaux.

Une nouvelle flotte de bus

Une nouvelle flotte de bus aux couleurs de la CAVEM sera déployée, respectant les normes écologiques. Toutes les nouvelles informations seront communiquées progressivement. Les nouveaux billets pourront être validés sans contact et les titres de transport pourront être rechargés directement sur internet. Enfin, une nouvelle signalétique plus claire et aux couleurs de la CAVEM sera mise en place.

L'expérimentation du Transport À la Demande (TAD)

La mise en place de ce nouveau réseau va également permettre de tester un nouveau mode de transport, celui du Transport À la Demande (TAD). Afin de réduire les bus vides ou peu fréquentés, certains trajets devront être réservés à l'avance par téléphone via un numéro vert.

Trois navettes électriques

Pour relier les gares routières de Fréjus et de Saint-Raphaël, trois navettes électriques aux circuits différents seront mises en place.



Suivez la mise en place de la nouvelle flotte dans le prochain magazine de la rentrée.

PLUS D'INFOS

Agence commerciale de Fréjus : 04 94 53 78 46

Agence commerciale de Saint-Raphaël : 04 94 44 52 70



La fibre optique se déploie sur le territoire

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR A ADOPTÉ FIN 2015 LE SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE. LA COMPÉTENCE NUMÉRIQUE DE LA CAVEM ÉVOLUE, AU DÉPART LIMITÉE AUX ÉTUDES, ELLE S'EST ÉLARGIE AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE.

🕒 **Le vendredi 10 février 2017, un comité de suivi a eu lieu** pour faire un point sur l'avancement du déploiement de la fibre optique pour les particuliers dans les communes de Fréjus et Saint-Raphaël. Cette réunion s'est tenue en présence de Philippe MOUGIN, Vice-Président de la CAVEM délégué au numérique, de Laetitia QUILICI, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée au numérique et de l'opérateur Orange qui s'est engagé à couvrir Fréjus et Saint-Raphaël d'ici 2021. Pour les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens, c'est le département qui au travers du déploiement d'un réseau d'initiative publique assurera la mise en œuvre du haut débit.

Que va apporter la fibre optique aux usagers ?

La fibre optique permet des accès plus performants à internet pour un partage de données plus rapide. Elle augmente la vitesse de transfert et permet un visionnage plus fluide de tous les contenus dont la vidéo.

Comment la CAVEM participe-t-elle à l'installation de la fibre sur le territoire ?

La CAVEM s'implique fortement aux côtés des collectivités locales pour faciliter la mise en œuvre des travaux nécessaires à l'arrivée de la fibre optique réalisés par Orange et ses sous-traitants. Pour cela, un outil qui s'appelle le guichet unique a été créé par les services de la CAVEM et mis à disposition du Département du Var et de la Communauté d'Agglomération Dracénoise. De plus, une banque de données regroupant les Associations Syndicales Libres, les syndicats de copropriétés et les bailleurs sociaux est à la disposition de l'opérateur Orange.

En quoi consiste ce guichet unique ?

C'est une plateforme numérique qui permet aux entreprises chargées du déploiement de la fibre sur le terrain de formuler leurs demandes d'autorisations directement auprès des gestionnaires de voirie qui réceptionnent les dossiers. Ces derniers renvoient ensuite aux sous-traitants par voie numérique les documents administratifs nécessaires à la réalisation des travaux.

Qu'apporte cette nouvelle gestion ?

C'est une démarche novatrice. Ce guichet unique permet la centralisation des demandes, l'instantanéité du traitement ainsi que la cartographie des points d'intervention pour les opérateurs. Autant de points innovants qui facilitent le suivi pour chaque collectivité. Une première sur le territoire !



RENCONTRE AVEC

Philippe MOUGIN

Vice-Président de la CAVEM, délégué au numérique



TOURISME



Un site internet novateur pour la promotion des loisirs sur le territoire

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR, SOUTENUE PAR LA CAVEM, A MIS EN PLACE « EXPÉRIENCE CÔTE D'AZUR », UN NOUVEAU SITE D'E-COMMERCE AFIN DE « MUSCLER » SON DISPOSITIF DE COMMERCIALISATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS EN 2017.

📍 Ce site internet, dont la mise en ligne est prévue au début du mois de juillet 2017, facilite les réservations des touristes pendant leurs vacances grâce à :

- › Un site intuitif pour une navigation optimisée ;
- › Des tarifs négociés à partir de 2,50 € ;
- › Des activités proposées par des professionnels diplômés ou spécialisés ;
- › Une sélection d'activités adaptée aux adultes, enfants et personnes handicapées ;
- › Des loisirs « prêts à offrir » par le biais de cartes cadeaux prépayées ;
- › La disponibilité des activités et des réservations en temps réel.

Un guide loisirs « Expérience Côte d'Azur » a également été édité pour présenter l'ensemble des activités regroupées par thématiques et par commune. Il est disponible dans les offices de tourisme de l'Est Var et des Alpes-Maritimes, les hébergeurs et partenaires de l'agence de développement Estérel Côte d'Azur et certaines surfaces commerciales.

Un partenariat avec les offices de tourisme

Des offices de tourisme du territoire (*Les Adrets de l'Estérel / Puget sur Argens, Fréjus, Pays de Fayence, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël*) mais aussi des Alpes-Maritimes (*Antibes / Juan les Pins, Mandelieu la Napoule*) vont également proposer à la vente les activités de loisirs présentées sur le site « Expérience Côte d'Azur ».

Le workshop « loisirs » 2017

Ce nouveau concept de promotion et son site internet ont été présentés lors du workshop « loisirs » organisé le mardi 23 mai 2017 au Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI à Saint-Raphaël. Il a permis aux acteurs du tourisme local présents de rencontrer les prestataires d'activités du territoire et les nouveaux partenaires du projet tout en enrichissant leurs connaissances sur l'offre de loisirs du territoire.

www.experiencecotedazur.com

90 000
90 000 exemplaires du guide

300
300 activités

180
180 tarifs négociés

110
110 professionnels

42
42 thématiques

8
8 Offices de Tourisme partenaires



Lancement de l'édition 2017 du « Petit Futé » du Var

À L'OCCASION DE LA SORTIE DE L'ÉDITION 2017 DU PETIT FUTÉ VAR, UNE PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE A ÉTÉ ORGANISÉE DANS LA NOUVELLE SALLE DU JAS DE PÉBRIER, À ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS. CET ÉVÈNEMENT S'EST DÉROULÉ EN PRÉSENCE DE JEAN-PAUL OLLIVIER, MAIRE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ET VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AUX VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'AUTRES ÉLUS, MAIS AUSSI LAURENT BOSCHERO, RESPONSABLE D'ÉDITION DU PETIT FUTÉ ET PLUSIEURS AUTEURS DE L'OUVRAGE.

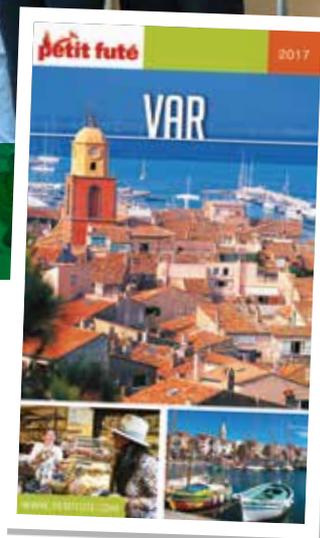
€ **Le Petit Futé est une série de guides touristiques** dans laquelle on peut notamment trouver la collection France 2017, composée de 62 titres dont l'édition Var. L'ouvrage invite ses lecteurs à la découverte des différents terroirs français en répertoriant les lieux et établissements touristiques classés par villes mais aussi par thématiques, spécificité propre au Petit Futé.

Un guide adapté au Var, 3^e département touristique de France

Avec ses 450 kilomètres de côtes littorales, le Var accueille chaque année 9 millions de touristes venant du monde entier pour découvrir son patrimoine historique. Créé en 1976, le Petit futé est un mode d'information inédit qui invite à la découverte et regorge de nombreux bons plans et autres faits historiques pour mieux s'imprégner des lieux que l'on visite. Un dossier spécial œnotourisme est présent dans l'édition Var 2017.

Un soutien pour le tourisme local

La parution d'un ouvrage reconnu d'une telle renommée permet d'attirer une clientèle touristique plus importante et représente un levier pour le tourisme et l'économie locale. Les établissements locaux bénéficient ainsi d'une promotion qui dépasse les frontières du territoire.



www.petitfute.com

757
757 guides publiés en 2017

400
Plus de 400 pages

100
Plus de 100 destinations exclusives

Le Budget 2017 de la CAVEM

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 3 AVRIL 2017. AVEC LE RENFORCEMENT DE L'AGGLOMÉRATION QUI SE POURSUIT À TRAVERS LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES ET LES MUTUALISATIONS, C'EST TOUT UN TERRITOIRE QUI SE TRANSFORME ET CONTINUE DE SE DÉVELOPPER. L'ANNÉE 2017 SERA MARQUÉE PAR D'IMPORTANTES INVESTISSEMENTS AFIN DE RÉPONDRE À CETTE ÉVOLUTION MALGRÉ LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT POUR LA 4^E ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Une Dotation de l'État toujours en baisse

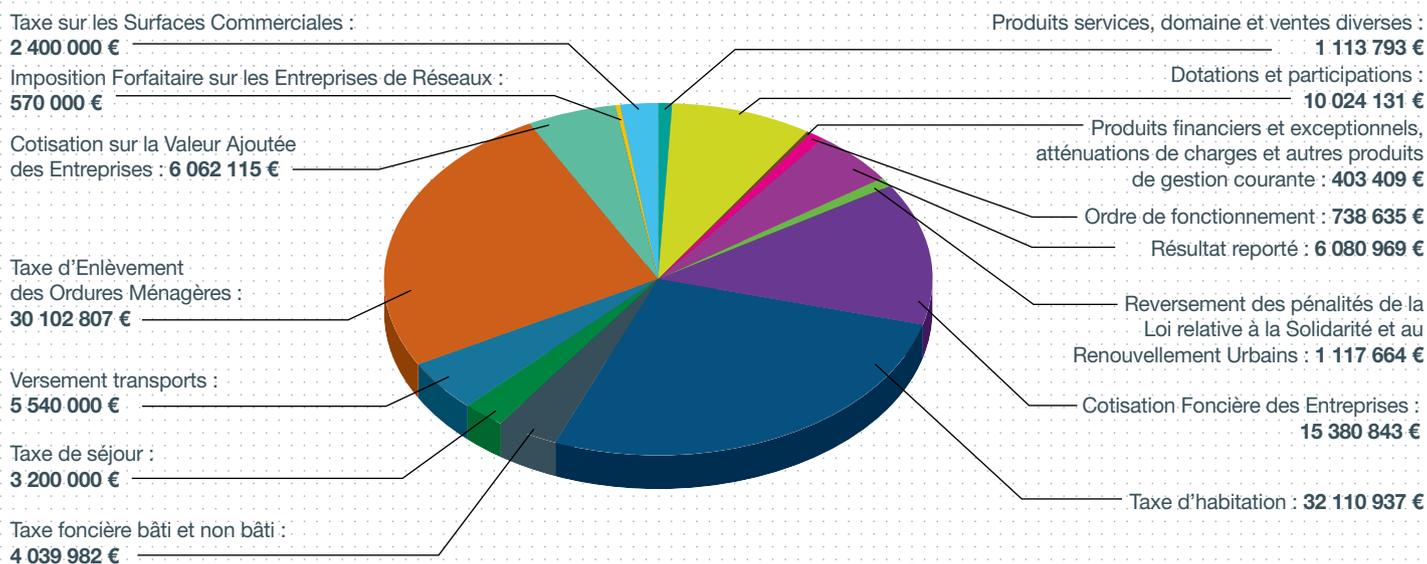
En 2016, la Dotation Globale de Fonctionnement a été réduite à 3 734 700 €. En 2017, pour la 4^e année consécutive, les ressources de l'Agglomération se trouvent encore diminuées du fait d'une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement à 2 979 084 €. Pour la CAVEM, c'est donc un réel défi de travailler au développement et à l'attractivité du territoire dans un contexte budgétaire restreint.

Aucune augmentation des taux d'imposition de la fiscalité des ménages

Cette année, malgré un contexte national extrêmement contraint notamment à cause du dispositif de péréquation horizontale (*voir encart*), les taux de la fiscalité des ménages n'ont pas augmenté : le taux de la taxe d'habitation reste à 8,97 %, celui de la taxe foncière sur le bâti à 1,59 % et celui de la taxe foncière sur le non bâti à 3,95 %. La CAVEM poursuit ses efforts grâce à une bonne gestion de l'argent public, sans faire peser ses investissements sur le budget des habitants.

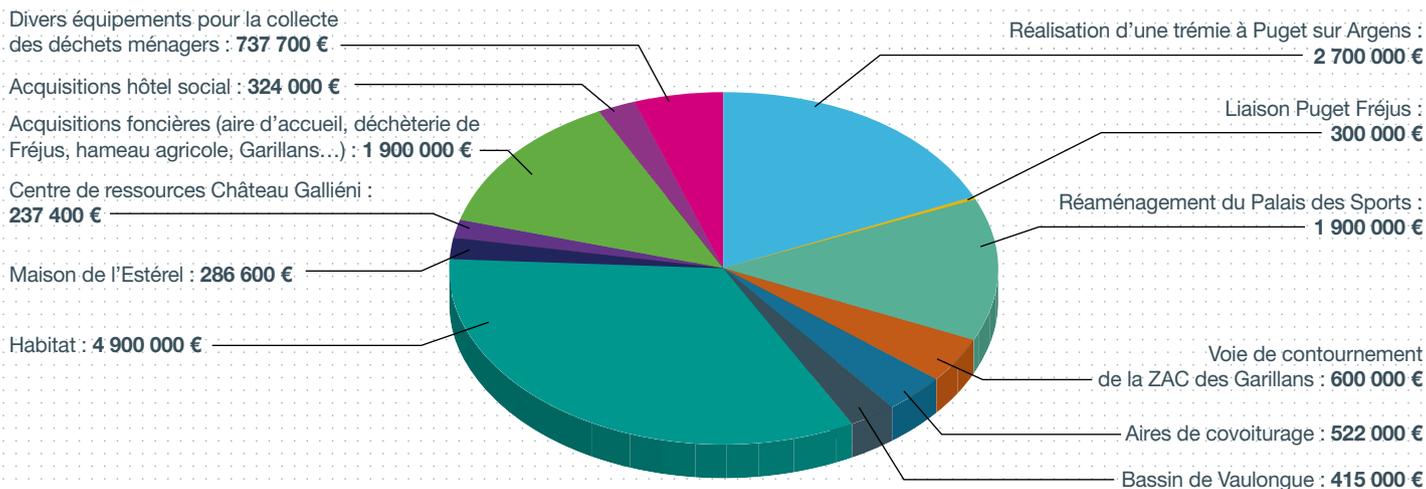


RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 118 885 286 €





PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2017



Des dépenses de fonctionnement de 118 885 286 €

Au sein des dépenses de fonctionnement (hors ordures ménagères), les dépenses à caractère général telles que le nettoyage des rues, les transports ou la lutte contre les inondations s'élèvent à 18 602 664 €. Les frais de personnel (hors ordures ménagères) s'élèvent à 6 637 896 € ce qui représente 7 % des dépenses de fonctionnement. Les charges de gestion courante comme la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ou les subventions aux associations et clubs sportifs s'élèvent à 11 719 292 €.

Un niveau d'endettement bien en deçà de la zone sensible

La capacité de désendettement d'une collectivité locale permet d'identifier le nombre d'années d'épargne brute nécessaire pour rembourser la totalité du capital de sa dette. Celle de la CAVEM est inférieure à 7 ans et demi alors que la limite dite sensible est située à 12 ans.



Le Budget Primitif constitue le premier acte du budget annuel. Il doit être voté par le conseil communautaire avant le 15 avril, suite à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB). Le budget primitif permet de prévoir les recettes et les dépenses de la CAVEM pour l'année à venir.



Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est un mécanisme qui réduit les inégalités en demandant aux territoires estimés plus fortunés, comme celui de la CAVEM, de fournir des fonds aux territoires évalués dans le besoin. Cette année, la participation prévisionnelle de la CAVEM au FPIC est de 2 500 000 €.



CULTURE

Le mas des Escaravatiers est reparti pour sa saison 2017

UNE NOUVELLE FOIS CETTE ANNÉE, LA CAVEM A APPORTÉ SON SOUTIEN AU FESTIVAL DU MAS DES ESCARAVATIERS À PUGET SUR ARGENS PAR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 33 000 €.

🕒 **Le Mas des Escaravatiers est une bâtisse provençale** située au milieu des vignes avec le massif des Maures et de l'Estérel pour toile de fond. En 2016, plus de 15 000 personnes se sont réunies pour assister à ce festival unique qui propose une programmation éclectique dont les artistes jouent sur une scène installée dans le jardin.

Cette année, le festival a commencé le samedi 3 juin 2017 avec JEHRO... mais il est loin d'être encore fini ! Jusqu'au 19 août, les artistes s'enchaînent puis les brunchs continuent jusqu'en octobre. Tous les concerts commencent à 20h30.

CHANSON FRANÇAISE

🕒 Paris Combo

Samedi 1^{er} juillet 2017

Mené par la chanteuse Belle du Berry, Paris Combo est un mélange d'amusement et de curiosité « rétro ».

🕒 Christophe, en solo

Vendredi 7 juillet 2017

Chanteur français à la discographie vertigineuse, Christophe a sorti un nouvel album le 1^{er} avril 2016 intitulé « Les vestiges du chaos ». Il sera ce soir-là en solo sur la scène du Mas des Escaravatiers.

🕒 Benjamin Biolay

Vendredi 28 juillet 2017

Récompensé cette année aux victoires de la musique pour son album « Palermo Hollywood », l'artiste sort également un nouvel album le 19 mai, intitulé « Volver ».

🕒 Claudio Capéo

Jeudi 10 août 2017

Révéle au public par sa participation à la saison 5 de l'émission « The Voice : La plus belle voix », cet artiste accordéoniste possède un timbre de voix unique.

MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

🕒 Petit biscuit

Lundi 17 juillet 2017

Surnommé « Le petit prince de l'électro » Petit Biscuit est un jeune musicien électronique français de 17 ans à qui la précocité et la maturité artistique ont permis de se produire rapidement sur scène.

REGGAE

🕒 Inna de Yard

Jeudi 13 juillet 2017

Collectif composé de plusieurs figures mythiques de Kingston, l'île jamaïcaine de Bob Marley, Inna de Yard refait vivre la ferveur unique et originale des voix et de la musique jamaïcaine.

PARIS COMBO
 INNA DE YARD
 K'S CHOICE UNPLUGGED
 F.F.F. + LAST TRAIN
 PETIT DELUXE
 BISCUIT
 KY MANI MARLEY 26/06
 FEFE + BERYWAM
 CHRISTOPHE EN SOLO



BENJAMIN BIOLAY
 CATHERINE RINGER
 MORCHEEBA
 JEHRO WE ARE THE 90's
 MEDI & FRIENDS
 COCOON
 LE PEUPLE DE L'HERBE
 BROKEN BACK
 WWW.LEMAS-CONCERT.COM

FUSION

☉ Morcheeba

Mardi 11 juillet 2017

Morcheeba est un groupe de Trip-hop britannique formé par les frères Paul et Ross GODFREY et la chanteuse Skye EDWARDS, actif depuis 1995.

☉ Le peuple de l'herbe

Samedi 19 août 2017

Originaire de Lyon et formé en 1997, ce collectif mixe avec ingéniosité de nombreux styles musicaux tels que la musique électronique, le hip hop ou encore le rock, avec le souci constant de se renouveler.

☉ Fédé

Jeudi 3 août 2017

Ancien membre du groupe de rap Saïan Supa Crew, Fédé a sorti son troisième album « Mauve » au début de l'année 2017, subtil mix entre pop et hip hop.

☉ We are the 90's

Samedi 5 août 2017

« We are the 90's », c'est un collectif né de deux amis, Sylvain et Bertrand, qui voulaient redonner aux sons des années 90 leurs lettres de noblesse. Si vous êtes fans de Dance Machine ou de hip hop old school, ne passez pas à côté de cette soirée !

POP

☉ Broken back

Jeudi 6 juillet 2017

Auteur compositeur interprète originaire de Bretagne, Broken Back vous propose son propre univers teinté de mélodies pop, de guitare et de quelques samples.

☉ Cocoon

Samedi 29 juillet 2017

Créé en 2005 par Mark Daumail, ce groupe de pop folk français alterne entre mélancolie et espoir avec son 3^e album « Welcome home » sorti en 2016.

ROCK

☉ K'S Choice – Unplugged

Vendredi 23 juin 2017

Groupe de rock belge mené par les frères et sœurs Sarah et Gert BETTENS, K'S Choice a sorti son premier album en octobre 1993. Leur morceau « Not an addict », sorti en 1995 sur l'album « Paradise in me » est très vite devenu un tube dans toute l'Europe. Ils joueront leur répertoire en acoustique au Mas des Escaravatières.

☉ FFF + Last Train

Samedi 22 juillet 2017

Le groupe culte de la Fédération Française de Funk (FFF), actif depuis 1987, s'est allié aux jeunes musiciens de Last Train pour vous proposer une soirée placée sous le signe du rock et du funk.

☉ Catherine Ringer

Lundi 24 juillet 2017

Celle qui fut la voix des Rita Mitsouko jusqu'en 2007 fera ce soir-là son retour sur scène afin de présenter son nouvel album, icône de la pop-rock française.



EAU



Une distribution maîtrisée : comment l'eau potable arrive jusqu'à votre robinet ?

LA CAVEM ŒUVRE AU QUOTIDIEN POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE EN EAU POTABLE D'UN TERRITOIRE DONT LA POPULATION TRIPLE DURANT L'ÉTÉ.

🕒 Les acteurs de l'eau potable sur le territoire

› À la source :

Sur notre territoire, la production d'eau potable pour nos cinq communes est assurée par le **Syndicat des Eaux du Var Est (SEVE)** qui capte six ressources d'eau différentes (*voir magazine n°22 p. 16*). Cette gestion partagée de l'eau permet de garantir notre approvisionnement pour les trente années à venir notamment sur notre territoire.

› Les équipements :

La **CAVEM** gère la distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son périmètre. À ce titre, elle est propriétaire des infrastructures de distribution d'eau potable du territoire telles que les réservoirs, les stations de pompage et le réseau d'assainissement.

› La distribution :

La CAVEM délègue à VEOLIA la distribution d'eau auprès du grand public. Le délégataire se charge de l'entretien des réservoirs, des stations de pompage et du réseau qui sert à acheminer l'eau potable jusqu'aux habitants.

Il s'occupe également de la gestion complète des services pour le grand public : la relève et l'entretien des compteurs d'eau, les interventions 24h/24 et 7j/7 ou encore la réception des habitants dans l'agence située à Fréjus.

🕒 Stocker l'eau, le secret d'une distribution ininterrompue

Les 43 réservoirs du territoire représentent l'organe central de la distribution d'eau potable sur le territoire parmi lesquels on peut notamment trouver celui de Bellevue et de Saint-Aygulf à Fréjus ou celui du Collet Redon à Roquebrune-sur-Argens (*voir photos*).

Leur entretien nécessite la planification annuelle de nombreuses interventions qui servent à prévenir les pannes. Parmi celles-ci, la vidange est effectuée chaque année au début du printemps afin de nettoyer et désinfecter les réservoirs. Il s'agit d'une obligation réglementaire prise en charge par VEOLIA, nécessaire avant de pouvoir remplir à nouveau les réservoirs. Cet entretien programmé tout au long de l'année permet une distribution de l'eau sans aucune coupure.



🕒 Un réseau de canalisation bien réparti

Les autres équipements de la distribution d'eau potable sur le territoire sont les canalisations, sur lesquelles de nombreuses opérations d'entretien et de renouvellement sont effectuées chaque année. Le réseau de canalisations permet de relier les réservoirs d'eau potable entre eux.

Ainsi, quand un réservoir est inactif par accident ou simplement pour son entretien annuel, la distribution d'eau potable est assurée par les autres réservoirs qui lui sont reliés. Chaque réservoir étant attribué à une zone en temps normal, les zones de distribution sont modifiées si nécessaire afin de pallier toute coupure d'eau sur le territoire.

🕒 Une autonomie exceptionnelle de 24 heures

En cas de panne totale du réseau d'eau potable sur notre territoire, les réservoirs disposent d'une autonomie de 24 heures de distribution. Cela peut sembler court mais correspond à une marge d'intervention très confortable. D'autres territoires ont seulement quelques heures pour résoudre les accidents.

🕒 Anticiper les besoins des habitants

Des prévisions sont réalisées sur l'augmentation de la population du territoire en se basant sur les différents schémas directeurs qui structurent le territoire comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

On accroît en fonction de ces calculs la capacité des infrastructures de stockage de l'eau potable pour répondre à la demande prévisionnelle. Actuellement, chaque réservoir stocke environ deux fois la quantité d'eau nécessaire à la zone qui lui est attribuée.

Ce stock permet de faire face à des pannes majeures et de passer l'été sans connaître de pénurie malgré les périodes de sécheresse.

➤ **La distribution de l'eau potable sur le territoire est ainsi maîtrisée sans difficulté grâce aux investissements de la CAVEM pour répondre aux besoins des habitants à la fois en termes de quantité et de qualité de l'eau** (voir magazine n°22 p.16).



Des bornes de puisage d'eau pour les professionnels

LA CAVEM A INSTALLÉ 11 BORNES PRISES EN CHARGE PAR VEOLIA SUR SON TERRITOIRE POUR PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE PUISER DE GRANDS VOLUMES D'EAU EN ÉVITANT TOUT RISQUE DE POLLUTION.

Les professionnels peuvent avoir besoin d'importantes quantités d'eau pour le nettoyage des lieux publics, les chantiers, les sondages géologiques, ou encore divers travaux publics. Désormais, ces nouvelles bornes, installées sur le territoire par la CAVEM, proposent une solution aux puisages non autorisés sur les bornes d'incendie.

Un accès facile pour les professionnels

Équipées d'un contrôle d'accès par badge, ces bornes « Moneca » permettent de se procurer très rapidement de l'eau avec un débit pouvant atteindre 40 m³ par heure. Pour y avoir accès, les professionnels doivent faire la demande d'une carte magnétique rechargeable auprès de VEOLIA. Les tarifs sont spécifiques et ont été prévus en fonction du volume d'eau nécessaire.

Éviter toute pollution du réseau d'assainissement

Ces nouvelles bornes sont équipées d'un dispositif antiretour qui protège le réseau d'eau potable du territoire en empêchant tout retour d'eau polluée. En évitant le contact de l'eau puisée dans le réseau via ces bornes avec celle de l'eau déjà présente dans la citerne ou le container qui peut être potentiellement polluée, on évite la transmission de la pollution.

11 bornes réparties sur le territoire

Ces bornes permettent un remplissage rapide et facile, disposées à des points clés du secteur. Elles offrent ainsi une meilleure accessibilité à l'approvisionnement en eau des entreprises en toute sécurité.

Les bornes sont réparties ainsi :

- › **Fréjus** : rue du Capitaine Blazy, rue Einstein, avenue Lachenaud, boulevard Hector Berlioz (Saint-Aygulf)
- › **Puget sur Argens** : chemin des Vernèdes
- › **Roquebrune-sur-Argens** : chemin des Iscles – RD7, La Gaillarde (Les Issambres), boulevard des Arbousiers (La Bouverie)
- › **Saint-Raphaël** : boulevard de l'Aspé, avenue des Magnolias, route du Gratadis (Agay)



ENVIRONNEMENT

Des balades gratuites pour contempler la nature

À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA NATURE, POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA CAVEM A ORGANISÉ LE SAMEDI 20 MAI 2017 DES BALADES GRATUITES COMMENTÉES PAR LES ANIMATEURS DU SITE NATURA 2000 DE L'ESTÉREL ET UN GARDE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF).

🌿 **La Fête de la Nature, organisée chaque année au mois de mai**, représente plus de 5 000 manifestations gratuites partout en France auxquelles assistent près de 800 000 participants. Depuis 11 ans dans la France entière et 4 ans sur notre territoire, cet événement propose de découvrir les richesses naturelles qui nous entourent.

Deux balades gratuites au Cap Dramont et au Cap Roux

À l'occasion de cet événement, la CAVEM a proposé deux balades gratuites dans le massif de l'Estérel. Commentées par les animateurs de la Cellule Natura 2000 de la CAVEM ainsi qu'un garde de l'ONF, elles ont permis au public de sillonner le sentier du littoral autour du Cap Dramont le matin et d'atteindre le sommet du Cap Roux l'après-midi.

Barbe de Jupiter, rhyolite : un territoire aux richesses inestimables

Le sentier du littoral, visité le matin, est un espace naturel préservé dont la balade a permis d'admirer les paysages magnifiques de l'Île d'Or, de la baie d'Agay et de l'Estérel. À cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir la biodiversité qui caractérise ce sentier avec notamment les falaises littorales peuplées de Barbe de Jupiter qui est un arbrisseau du pourtour occidental méditerranéen.

Le sentier du Cap Roux, visité l'après-midi, est l'un des plus beaux sites du massif de l'Estérel avec ses falaises de rhyolite rouge qui se jettent dans le bleu azur de la Méditerranée. Avant d'accéder au panorama offert depuis la table d'orientation, au sommet, les visiteurs ont pu découvrir les richesses naturelles de l'Estérel.

D'autres balades initiées le dimanche 21 mai 2017

- › Le Rucher Ecole du Var a organisé deux balades autour du Rucher Ecole afin de découvrir une quinzaine de plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen accessibles par les abeilles.
- › L'Association des Amis de Villepey sur le site des Étangs de Villepey a organisé une balade afin d'observer la faune et la flore de ce lieu magnifique.



HABITAT

Bilan de l'action « Rénover pour habiter mieux »

LE COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) S'EST TENU LE MARDI 21 MARS 2017, PRÉSIDÉ PAR NADINE CABITEN, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT ET AU LOGEMENT SOCIAL. UN BILAN POSITIF SUR LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS DU TERRITOIRE A AINSI PU ÊTRE DRESSÉ ET PRÉSENTÉ AUX PARTICIPANTS.

☞ « Rénover pour habiter mieux », mis en place par la CAVEM de 2013 jusqu'en décembre 2016, favorise la rénovation des logements privés. Action majeure du Programme Local de l'Habitat (PLH), ce programme permet d'accompagner les propriétaires de logements sur le territoire afin qu'ils bénéficient, sous certaines conditions, d'aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation à l'âge ou au handicap mais aussi pour la réhabilitation de logements dégradés voire indignes.

Une communication soutenue pour le programme

En 2016, de nombreuses actions de communication ont été mises en place ou relancées pour faire connaître le programme « Rénover pour habiter mieux » au grand public :

- Création et diffusion de flyers et d'affiches dans les communes de la CAVEM ainsi qu'aux partenaires
- Publication d'articles sur les sites internet et dans les magazines des communes et de la CAVEM
- Rencontre avec chaque commune pour échanger sur le dispositif, faire un point sur l'avancement et programmer les actions conjointes à entreprendre
- Sensibilisation et mobilisation des partenaires : Agence de la Rénovation Énergétique Var Est (AREVE), Solidarités Est Var, Maison Départemental des Personnes Handicapées (MDPH), Travailleurs sociaux du département, entreprises Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE), Handibat et les associations d'aide à domicile.

Un territoire engagé pour la rénovation énergétique

Le bilan du programme a permis de confirmer un important potentiel de rénovation énergétique sur le territoire. En effet, 74 % des projets de travaux financés ont permis une amélioration significative de la performance énergétique. La volonté des propriétaires dont les projets ont été acceptés est réelle et très peu d'abandons ont été constatés. Il existe donc une forte demande dans ce domaine sur le territoire.

Des points forts...

Par ses nombreuses réalisations, le programme offre un volume de travaux important pour les entreprises locales. Attractif grâce au taux de financement élevé des travaux par des aides publiques, « Rénover pour habiter mieux » affiche en plus une vocation sociale en donnant la priorité aux ménages les plus modestes. Enfin, il permet aux propriétaires d'accéder au marché de la rénovation en les accompagnant sur des projets de qualité dans le domaine de l'énergie, de l'autonomie et de la remise aux normes.



...mais aussi des freins identifiés

Peu de propriétaires qui louent leur logement ont répondu au programme. Malgré les nombreux avantages du dispositif, les exigences techniques et énergétiques peuvent les dissuader ainsi que la démarche pour monter un dossier de demande de subventions qui peut leur sembler complexe.

Relance d'un dispositif

Afin de maintenir la dynamique de réhabilitation créée sur le territoire et poursuivre l'amélioration du parc de logements privés, la mise en place d'un nouveau programme est en cours. En se basant sur le bilan qui a été dressé, ce futur programme sera amélioré sur les trois critères suivants :

- Renforcer encore la communication auprès du public pour développer le nombre de contacts et ainsi le nombre de logements réhabilités
- Améliorer le nombre de logements locatifs réhabilités avec notamment le renforcement des partenariats en faveur de la sécurisation des propriétaires
- Faciliter les démarches et le traitement des dossiers par la réduction de certains délais.

La CAVEM vous aide à rénover votre logement

RENOVER POUR HABITER MIEUX
VAR - ESTÉREL - MÉDITERRANÉE

LES ADRES DE L'ESTÉREL | PNEUS | PUIET SUR ARGENS | ROUSSILLON-SUR-ARGENS | SAINT-RAPHAËL

ENTRE 2013 ET 2016 :





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un site naturel d'exception pour la gestion des déchets

L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) DES LAURIERS SITUÉ À BAGNOLS-EN-FORÊT A ACCUEILLI LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DU PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCE DU SYNDICAT MIXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EST-VAR (SMIDDEV) DE 1976 JUSQU'EN 2011. DEPUIS, DANS UN SOUCI PERMANENT DE RÉDUCTION DES COÛTS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS, LE SYNDICAT A ENGAGÉ D'IMPORTANTES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE, RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATOIRE DU SITE EN VUE DE SA RÉOUVERTURE.

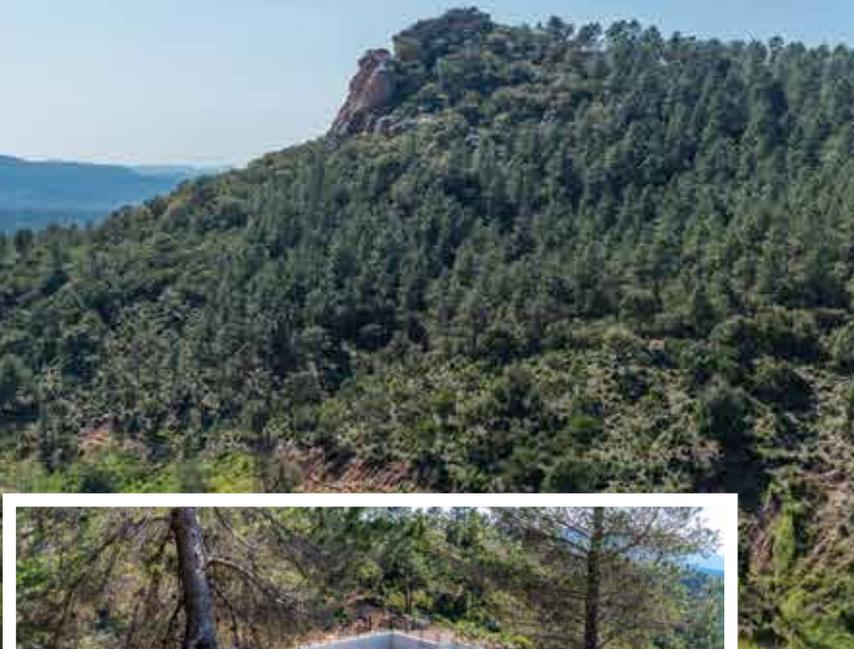
1976 - 2011 : enfouissement de près de 4 millions de tonnes de déchets

L'ISDND des Lauriers a été créé pour traiter les déchets tout en préservant l'environnement. Près de 4 millions de tonnes de déchets non dangereux du territoire y ont été enfouis entre 1976 et 2011. Depuis l'arrêt de l'exploitation, les déchets sont transportés et traités sur le site du Balançan au Cagnet des Maures.

Depuis 2011 : évolution du site pour mise en conformité

Depuis 2011, l'ISDND des Lauriers est en situation de post-exploitation et le SMIDDEV assure une maintenance permanente. En 2016, 5 000 000 € ont été consacrés à la mise en conformité du site aux normes environnementales avec notamment la création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales (*voir encart*) tandis que plus d'1 000 000 € sont consacrés annuellement à la protection du milieu naturel, la surveillance de la qualité des eaux et la maintenance. Son site géologique, naturellement étanche, n'engendre aucune pollution écologique. Son insertion paysagère est assurée notamment par un ensemencement des massifs de déchets.





QU'EST-CE QUE LES LIXIVIATS ?

Un lixiviat est un liquide résiduel engendré par la percolation de l'eau à travers un matériau soluble. Imagé simplement, le café filtré est un lixiviat obtenu par le passage de l'eau chaude à travers du café moulu. Dans le cas présent, les lixiviats désignent les jus produits sous l'action de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis.

OPTIMISATION DU SITE ET DU TRAITEMENT DES LIXIVIATS

- › La couverture étanche des sites de stockage de déchets est réalisée progressivement et devrait être terminée dès cette année afin d'assurer l'imperméabilisation des massifs de déchets stockés.
- › Un bassin supplémentaire de rétention des eaux pluviales, d'une capacité de 6 000 m³, a été construit à la fin de l'année 2016 pour la récupération et l'analyse des eaux pluviales (voir photo de droite). Des contrôles trimestriels sont effectués sur la qualité des eaux afin d'éviter toute pollution de l'environnement.
- › Les lixiviats, issus de la percolation des déchets par les eaux de pluie, sont traités par deux stations d'épuration.
- › Du biogaz généré par la fermentation des déchets est également produit et éliminé par brûlage en torchère.



En 2018 : réouverture du site

En attendant la création d'un nouveau site de stockage dit « du Vallon des Pins » et la construction d'un équipement de valorisation multi-filières, le site des Lauriers sera réouvert pour assurer le traitement des déchets pour un tonnage et une durée limitée.

L'autorisation d'exploitation est en cours d'instruction par les services de la Préfecture du Var. La réouverture du site, en 2018, permettrait d'éliminer nos déchets tout en réduisant les coûts et les nuisances liés actuellement à leur transport au Balançan.

En 2021 : un futur équipement de valorisation multi-filières

La création d'un équipement de valorisation multi-filières est en projet sur le site afin de réduire le volume des déchets à enfouir et de valoriser les déchets recyclables mélangés aux ordures ménagères résiduelles. L'objectif, à terme, consiste à n'avoir à enfouir que 30 % des déchets entrants.

Des actions pour le développement durable de notre territoire

CES DERNIERS MOIS, PLACE AU TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS, AUX COMPOSTEURS ET AUX BACS JAUNES POUR VALORISER LES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE.



Le tri des déchets expliqué au public lors de la Fête des Plantes

Du 31 mars au 2 avril 2017, à l'occasion de la Fête des Plantes qui se déroule tous les ans au parc Aurélien de Fréjus, le SMiDDEV tenait un stand afin de sensibiliser le public aux alternatives possibles pour réduire ses déchets. Des actions ont été menées pour présenter le broyage des déchets de jardin et le paillage qui permettent de protéger le sol tout en réduisant les arrosages et le désherbage.

À l'occasion de la fête des plantes, 5 tonnes de compost issu des déchets verts déposés dans les déchèteries du territoire puis transformés sur la plateforme de compostage du SMiDDEV à Puget sur Argens ont été distribuées. 450 plants « bio » de fleurs, d'aromates et de légumes produits localement par l'association Epafa ont également été distribués aux participants d'un jeu qui testait leurs connaissances sur les nouvelles consignes de tri selon lesquelles tous les emballages peuvent désormais être déposés dans le bac jaune.

Des composteurs distribués sur les Adrets de l'Estérel

Le mercredi 5 avril 2017, le SMiDDEV a distribué des composteurs de 320 litres aux habitants du territoire, pour la modique somme de 10 € chacun. Le compost ainsi produit peut servir de terreau et permet d'éviter les coûts de transport et de mise en décharge des biodéchets qui sont de 115 € par tonne. À ce jour, près de 4 000 foyers sur le territoire en sont déjà équipés. 70 % du financement de ces composteurs sont pris en charge par la CAVEM.

Si vous souhaitez bénéficier d'un composteur à 10 €, remplissez le bulletin de réservation disponible auprès des mairies des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël ou téléchargeable sur le site du SMiDDEV. Vous devrez ensuite choisir une date de réunion proposée par votre commune puis retourner le bulletin complété à la mairie ou au SMiDDEV.



43 %
43 % des déchets produits en 2016 recyclés

4 000
4 000 foyers équipés de composteurs sur près de 12 000 foyers possédant un jardin

Les écoliers sensibilisés au tri des déchets

En collaboration avec les enseignants, le SMiDDEV mène depuis 1992 des actions de sensibilisation en milieu scolaire. Les jeux et activités manuelles réalisés à l'occasion de ces actions permettent aux enfants d'appréhender concrètement les problématiques de tri des déchets.

Le mardi 21 mars 2017, la classe de CP / CE2 de l'École Balzac à Saint-Aygulf a suivi un atelier sur le recyclage du papier et la fabrication de feuilles à partir de vieux journaux.

Les mardis 28 mars et 4 avril 2017, les classes de CP et CM de l'École Aurélien à Fréjus ont participé à un atelier pour comprendre comment trier facilement les emballages grâce aux nouvelles consignes.



Les nouvelles consignes de tri sur les bacs jaunes du territoire

Depuis le 1^{er} octobre 2016, tous les emballages en plastique sont acceptés dans les bacs jaunes (voir magazine n°22 p.24) afin d'être recyclés et valorisés. Même les barquettes en polystyrène, les pots, les films plastiques les sacs et les sachets. En France, seul le quart des territoires peuvent recycler tous leurs emballages. Ainsi, actuellement, seuls 23 % d'entre eux sont recyclés. Afin de rappeler ces nouvelles consignes de tri, de nouveaux autocollants informatifs sont progressivement collés sur tous les bacs jaunes du territoire. Ces consignes, plus simples à respecter, permettront de développer le tri sélectif des habitants au quotidien.

Contactez le SMiDDEV pour équiper gratuitement vos locaux poubelles de panneaux de consignes de tri et vos bacs jaunes avec des autocollants.

 N°Vert 0 800 80 82 33



Grâce à vous, le tri des bouteilles et pots en verre a permis de remettre un chèque de près de 8000 € pour la lutte contre le cancer

Le jeudi 6 avril 2017, Jacques MORENON, Président du SMiDDEV et Vice-Président de la CAVEM délégué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets, a remis au Docteur Pierre GUILLET, Président du Comité du Var de la Ligue contre le cancer, un chèque de 7 862 €.

Depuis août 2015, le SMiDDEV s'est engagé à reverser 2 € à la ligue contre le cancer pour chaque tonne de verre triée sur le territoire. Depuis le début de ce partenariat, cela représente 11 000 € versés qui serviront à développer l'aide apportée aux malades et à leurs proches.



 **11 000**
11 000 € versés contre le cancer
depuis 2015

 **5 500**
5 500 tonnes de verre triées
depuis 2015

 **1 000**
1 000 élèves sensibilisés
par an dans les écoles



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Poursuite du projet d'aménagement des ouvrages écrièteurs de crues

AFIN DE RÉPONDRE AUX INTERROGATIONS DU PUBLIC CONCERNANT LES PROJETS D'OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA GARONNE À SAINT-RAPHAËL, UNE RÉUNION PUBLIQUE A EU LIEU LE LUNDI 24 AVRIL 2017.

☞ **Deux ouvrages sont à l'étude pour lutter contre les inondations** : un bassin de rétention à Vaulongue sur l'affluent du Cerceron et un barrage écrièteur de l'Aspé sur l'affluent des Crottes, tous deux situés sur la rive gauche de la Garonne.

À l'issue de la réunion publique qui a permis d'apporter des réponses aux personnes présentes, la CAVEM a dressé le bilan de la concertation menée du 27 mars au 24 avril 2017.

Les observations déposées lors de la concertation

Au total, 31 observations ont été déposées sur le registre dont 8 formulées par mail. La majorité de celles-ci sont favorables et axées sur l'attente des administrés concernant la lutte contre les inondations.

Les réponses apportées

Lors de cet événement, la CAVEM a répondu aux différentes interrogations du public qui portaient sur le choix de l'emplacement des deux ouvrages, leur insertion paysagère et leur impact écologique.

› Des conditions hydrauliques, topographiques, géotechniques et foncières décisives pour le choix du terrain :

Le Schéma Directeur de Lutte Contre les Inondations des cours d'eau de la Garonne, du Valescure et du Pédégal réalisé en 2007 prévoyait la réalisation d'ouvrages à cet emplacement. Suite à des études de maîtrise d'œuvre pour la conception définitive de ces ouvrages initiées en 2016, il ressort que les sites de l'Aspé et Vaulongue sont considérés comme les plus adaptés.

› Une insertion paysagère optimisée :

Ce sont la végétalisation des talus, le maintien et la plantation importante d'arbres et de ripisylve autour de ces ouvrages qui contribueront à son intégration dans le paysage.

› Un impact écologique surveillé de près :

La CAVEM travaille sur des mesures d'accompagnement, de réduction et de compensation des impacts induits.



SPORT



RENCONTRE AVEC

Geoffrey BARETGE

Entraîneur du Club Athlétique
Raphaëlo-Fréjusien

Les résultats sont-ils au rendez-vous ?

J'ai eu la chance qu'il n'y ait pas vraiment eu de pression cette année car tout le monde était maintenu en fédérale 2 grâce à la refonte des poules. Après avoir retrouvé des repères collectifs une fois le changement d'entraîneur opéré, l'équipe a gagné deux des six derniers matchs. L'essentiel est assuré car la notion de plaisir de jouer est de retour, ce qui est important pour un club amateur dont les joueurs sont là par passion du sport.

Comment êtes-vous devenu entraîneur de l'équipe du CARF ?

Originaire de Saint-Raphaël, je suis parti jouer à Perpignan pendant 10 ans. Là-bas, je me chargeais de l'entraînement des jeunes. Je suis ensuite revenu à Saint-Raphaël pour rejoindre le CARF dont je suis devenu capitaine de l'équipe de première mais également entraîneur cette année, après un début de saison difficile pour l'équipe. J'ai été nommé entraîneur en janvier 2017 en binôme avec Christophe POUMEAUD qui se charge des trois quarts. La présence de deux entraîneurs est nécessaire pour des équipes de plus de trente joueurs... de nombreuses équipes ont même trois entraîneurs. Pour ma part, il s'agit de mes six premiers mois en tant qu'entraîneur de l'équipe de première !

Des événements sont-ils prévus cet été ?

Le dimanche 25 juin 2017 aura lieu le tournoi de l'école de rugby. C'est un événement important qui regroupe 600 enfants venus de tous les horizons. Le club est très attaché à cet événement qui est une priorité de la saison nécessaire à l'épanouissement de nos jeunes joueurs. En ce qui concerne l'équipe première nous reprendrons l'entraînement dès la fin du mois de juillet.

Quels sont les objectifs pour la prochaine saison ?

L'objectif principal sera de se maintenir en ligue fédérale 2 tout en accentuant le travail de formation de nos jeunes joueurs. Avec un bon management, le respect de nos valeurs qui sont la solidarité, l'humilité, le respect et le combat seront les clés de notre réussite. Avec tous ces éléments, nous serons à même de prendre beaucoup de plaisir et d'en transmettre aux personnes qui nous suivront.



Retour sur la saison éprouvante du SRVVB

AU COURS DE CETTE SAISON 2016-2017, L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DU SAINT-RAPHAËL VAR VOLLEY BALL (SRVVB), SOUTENUE PAR LA CAVEM, A PARTICIPÉ À LA CHAMPION'S LEAGUE ET À LA LIGUE A FÉMININE. DIFFICILE À GÉRER, CE CALENDRIER CHARGÉ NE L'A POURTANT PAS EMPÊCHÉ DE REMPORTER LA SUPERCOUPE LE 15 OCTOBRE 2016.

🏆 **Cette Champion's League était la première coupe d'Europe du club.** Elle lui a permis d'affronter les plus grandes équipes européennes. De plus, le club a reçu les félicitations des superviseurs de la coupe pour sa réception et sa mise en place des matches, les réglementations étant très strictes.

Au sein de la ligue A, l'équipe a été éliminée en demi-finale par Le Cannet après avoir réussi à éliminer Béziers en quart de finale. Dans ce championnat, Ciara MICHEL a été élue meilleure joueuse centrale par les entraîneurs de ligue A.

Le rythme de championnat ayant été plus que soutenu cette année et ne leur laissant plus le temps de s'entraîner entre les matches, les résultats de l'équipe sont honorables.

Une saison pas tout à fait terminée pour certains

Actuellement, certaines joueuses ont été sélectionnées pour participer avec leur équipe nationale aux qualifications européennes :

- › Amandine GIARDINO en tant que libero de l'équipe de France
- › Michaela ABRHAMOVA en tant que centrale de l'équipe de Slovaquie

Giulio BREGOLI, quant à lui, est l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale d'Italie. Enfin, Liesbet VINDEVOGHEL va devenir l'ambassadrice du club à la rentrée et souhaite s'établir à Saint-Raphaël car elle y a un projet de reconversion professionnelle.



Désormais, l'objectif du club est de redynamiser ses effectifs dès l'année prochaine en renouvelant la jeunesse de l'équipe. Pour la suite, rendez-vous à la rentrée !

Le SRVHB finaliste de la coupe EHF !

LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI 2017, LE CLUB DU SAINT-RAPHAËL VAR HANDBALL (SRVHB) A DISPUTÉ LE « FINAL 4 » DE LA COUPE EHF (EUROPEAN HANDBALL FEDERATION) À GÖPPINGEN EN ALLEMAGNE.



☞ **Durant le week-end du « Final Four »**, les 4 finalistes de la compétition se sont affrontés en demi-finale le samedi puis en finale le dimanche : les trois clubs allemands du Frisch Auf Göppingen, Füchse Berlin et SC Magdeburg ainsi que le SRVHB, seul club français.

Le samedi, les demi-finales opposaient Berlin qui a gagné 35 à 24 face au SRVHB et Göppingen qui a gagné 33 à 29 face à Magdeburg.

Le dimanche, Göppingen a gagné la finale 30 à 22 contre Berlin et Magdeburg a obtenu la troisième place en remportant leur match 32 à 31 contre le SRVHB, aux tirs aux buts.

Battus de peu pour la troisième place, le SRVHB a su tirer une expérience de ces finales qui lui sera utile pour la suite.

Des matchs éprouvants

La présence d'une équipe française en finale de la coupe EHF est très rare. D'ailleurs, aucune équipe française n'a gagné la coupe EHF jusqu'à aujourd'hui. Le « final four » condensait des matchs difficiles sur un seul week-end durant lesquels le véritable défi consistait à maintenir un niveau de jeu constant malgré la fatigue accumulée durant le match précédent.

De nombreuses victoires en phase de qualification

Pour arriver jusqu'à ce stade de la compétition, les Raphaëlois ont éliminé de nombreuses équipes : tout d'abord les biélorusses de Minsk, en phase de qualification. Ensuite, après s'être inclinés contre les danois du GOG Gødme et contre les allemands du Füchse Berlin, le SRVHB remporte deux victoires successives contre les slovènes de Ribnica (match aller et retour), puis prend sa revanche contre le GOG Gødme et le Fusché Berlin. En quart de finale, ils ont battu à deux reprises les allemands de Melsungen.

Une promotion internationale pour notre territoire

Grâce à sa place dans le final four de la coupe EHF, l'équipe du SRVHB a assuré une visibilité et une promotion de notre territoire au-delà de ses frontières, jusqu'en Allemagne, avec un relais international. Nul doute que les retombées seront positives pour le tourisme et donc le développement économique local.





Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, et aux points de retrait suivants :

› **Les Adrets de l'Estérel**: Hôtel de ville

› **Fréjus**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre d'Animation de Villeneuve ; Centre Hospitalier Intercommunal ; Mairies annexes : La Gabelle, La Tour de Mare, Saint-Aygulf, Saint-Jean-de-Cannes ; Maison de l'emploi ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Office de tourisme de la Ville ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.

› **Puget sur Argens**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.

› **Roquebrune-sur-Argens**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Mairies annexes : la Bouverie, les Issambres ; Mairie d'honneur ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme des Issambres.

› **Saint-Raphaël**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre culturel ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Var ; Mairie d'honneur ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure ; Maison des associations ; Maison des droits ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme d'Agay ; Palais des Congrès ; Parking Bonaparte ; Stade nautique.

Expression de l'opposition

Développement économique et agricole et action pour l'environnement peuvent être pleinement conciliables. C'est en ce sens que nous soutenons le projet conjoint de la CAVEM et la ville de Fréjus, dont le principe est inscrit dans le SCoT, visant à installer, sur un actuel terrain en friche du secteur Saint-Pons, les services techniques de la ville de Fréjus, une déchetterie intercommunale et à créer un hameau agricole pour faciliter l'installation et le développement de l'activité de plusieurs de nos agriculteurs.

Un tel projet comporte en effet une triple dimension économique, agricole et environnementale.

Une dimension économique car le relogement des services techniques de la ville de Fréjus permettra un réaménagement et une mise en valeur de la Base Nature favorables à l'activité touristique.

Une dimension agricole car le hameau qui sera créé répondra à une réelle demande des agriculteurs. Il correspond à la volonté de tous les acteurs institutionnels de préserver et renforcer la vocation agricole de notre territoire, autre objectif clairement affiché dans le SCoT.

Une dimension environnementale enfin car l'installation d'une déchetterie supplémentaire permettra de réduire sensiblement les dépôts sauvages sur notre territoire et également de renforcer le tri et le recyclage, ce qui représente actuellement un enjeu majeur. En outre, le projet sera parfaitement intégré dans son environnement, sans nuisance visuelle ni sonore.

Des projets de ce type sont symboliques d'une vision partagée du développement local, qui doit pouvoir recueillir le soutien de tous les intervenants concernés, au sein de la CAVEM comme du Département. En effet, à l'avenir, les projets à visée économique seront de plus en plus indissociables d'une prise en compte pleine et entière des enjeux environnementaux. C'est ainsi que nous parviendrons, demain, au développement harmonieux, durable et équilibré de notre territoire que nous appelons tous de nos vœux.

Groupe d'opposition Front National

Marchons ensemble pour la CAVEM

« La CAVEM agit au quotidien pour vous » et, en effet, des orientations intéressantes sont déjà prises en matière d'économie circulaire ou de développement des transports en commun.

Mais, nous pouvons et devons aller plus loin en portant les idées et les aspirations que tous les citoyens du territoire peuvent nous faire parvenir, qu'ils soient adhérents ou non de notre mouvement.

Nous souhaitons aller plus loin dans deux domaines en particulier :

- un développement plus audacieux de la mobilité en diversifiant tous les modes de transports respectueux de l'environnement et de la qualité de vie.
Ex : des navettes terrestres et maritimes électriques et un plan de circulation « 2 roues » ambitieux...

- l'accompagnement de la révolution digitale : l'accès au très haut débit généralisé par la fibre est une première étape. Nous portons aussi le projet d'une numérisation qui profite au développement économique, l'accessibilité à l'emploi, la simplification réelle des démarches, une égalité de chances données à tous.

Nous préconisons de commencer par un diagnostic de l'accès au numérique et de son utilisation sur notre territoire en ciblant en priorité les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Nous allons multiplier les propositions dans une approche pragmatique. La volonté de réussir « ensemble », dans le cadre d'une communauté qui dépasse les intérêts communaux et partisans, nous anime en tout premier lieu.

Jean Pierre MEYNET
Contact : 07 68 87 00 78

Vie du Conseil

Bureaux communautaires
des 28 avril et 29 mai 2017

HABITAT

- › Renouvellement du Plan d'Intérêt Général (PIG) nommé « Rénover pour habiter mieux » pour la rénovation de 226 logements minimum jusqu'en 2020 sur le territoire.
- › Subventions d'un montant total de 504 000 € pour l'acquisition en vente en futur état d'achèvement (VEFA) de 116 logements locatifs sociaux répartis en 4 résidences à Fréjus.
- › Mise en place d'une convention de partenariat entre la CAVEM et l'association HandiToit Provence à hauteur de 3000 € par an pour faciliter l'accès des personnes handicapées à un logement adapté.
- › Subvention de 30 000 € à l'association « Loge toit » pour accompagner des jeunes en recherche d'un logement et de 50 000 € à l'association « C.O.R.A.I.L. » pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- › Conventions de financement avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de 446 053 € pour la surveillance des baignades à Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- › Subvention annuelle de 42 213 € à Var Initiative dans le cadre d'une convention d'objectifs afin de favoriser les initiatives créatrices d'emplois et d'activités sur le territoire.
- › Convention de partenariat avec l'Union Patronale du Var pour l'opération « Booster Entreprise 2017 » afin d'accompagner les créateurs d'entreprises.

CULTURE

- › Versement de 33 000 € pour l'année 2017 au Mas des Escarvatières pour l'organisation d'un festival de musique actuelle à Puget sur Argens et de 31 600 € à Agora Ecole d'Art à Saint-Raphaël pour favoriser l'accès de tous à la culture.

SPORTS

- › Subvention de 280 000 € au CARF pour l'organisation d'actions d'animation et d'éducation des jeunes durant la saison 2017-2018.
- › Subvention annuelle de 280 000 € durant trois ans au SRVVB pour le soutien du sport et des actions d'animation et d'éducation. Subvention exceptionnelle de 250 000 € divisée en 5 versements répartis sur l'année 2017 pour soutenir la participation du club à la Ligue des Champions.

PETITE ENFANCE

- › Subvention annuelle de 120 000 € au Centre Hospitalier Intercommunal pour financer le fonctionnement de la crèche.

EAU

- › Approbation du principe de mise en œuvre d'un contrat de territoire d'un montant global de 24 850 800 € financés à 43% par l'Agence de l'eau comportant 75 actions à engager pour la gestion durable des milieux aquatiques.

À VOTRE SERVICE

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

SANTÉ

© Hygiène - 04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr
© Vaccination - 04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

TRANSPORTS

04 83 09 81 01 - transports@cavem.fr
© Agglobus - www.agglobus-cavem.fr

ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

HABITAT

© Service Habitat
04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr
© Agence de Rénovation
Énergétique Var Est (AREVE)
0 808 800 083 - contact@areve83.fr

ENVIRONNEMENT

© Démoustication - Numéro vert : 0 800 10 40 11
© Chenilles processionnaires
04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

© Assainissement collectif
04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr
© Assainissement non collectif
04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

© Service des affaires foncières et opérations d'aménagement
04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr
© Service aux entreprises et aux professionnels
04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55 - contact@theatre-le-forum.fr
www.aggloscenes.com

MAIRIES

- © Adrets de l'Estérel
04 94 19 36 66
accueil@mairie-adrets-esterel.fr
www.lesadretsdelesterel.fr
- © Fréjus
04 94 17 66 00
s.communication@ville-frejus.fr
www.ville-frejus.fr
- © Puget sur Argens
04 94 19 67 00
contact@mairie-puget-sur-argens.com
www.pugetsurargens.fr
- © Roquebrune-sur-Argens
04 94 19 59 59
mairie@mairie-roquebrune-argens.fr
www.roquebrune.com
- © Saint-Raphaël
04 94 82 15 00
communication@ville-saintraphael.fr
www.ville-saintraphael.fr

 **EXPÉRIENCE
CÔTE D'AZUR**
Vos loisirs intensément sud !

Plus de 300 activités
sur la Côte d'Azur !

[ExperienceCotedAzur.com](https://www.ExperienceCotedAzur.com)

04 94 19 10 60